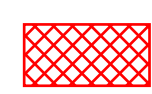


LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N°	Désignation/localisation	Bénéficiaire
1	Aménagement d'un espace public	Commune
2	Aménagement d'un espace de retournement chemin du Schillig	Commune
3	Elargissement du chemin du Schillig	Commune
4	Création d'un cheminement piéton	Commune
5	Extension du cimetière et création d'une liaison entre la rue Saint-Anne et le futur espace de stationnement à proximité du cimetière	Commune
6	Aménagement d'un espace de retournement chemin du Schwyz	Commune
7	Aménagement d'un espace de retournement chemin de Lecotte	Commune
8	Aménagement d'un espace de retournement chemin de Lecotte	Commune
9	Cheminement piéton entre le chemin des écoliers et la zone UB	Commune
10	Protection de la ressource en eau (sources) à l'ouest du Melkerhof	Commune

K éléments remarquables du paysage (au titre de l'article L.151-19 du Code l'urbanisme)

 emplacement réservé

maître d'ouvrage :
Commune de Thannenkirch

Plan Local d'Urbanisme

REGLEMENT GRAPHIQUE

PLU APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil municipal en date du 14 avril 2021

A Thannenkirch, le
 Mme Angélique DIEUAIDE, le Maire.

conduite d'études :
 OTE Ingénierie

|
1:2 000